

# Le contrat de franchise

Vendredi 10 septembre 2021  
de 9h15 à 17h30

eurojuris.fr

## Animé par :

### Cyril GRIMALDI

Professeur agrégé à l'Université de Paris XIII

## Avec la participation de :

### Jean-Philippe DANIEL

Responsable de la Commission Droit commercial et droit bancaire  
Avocat au Barreau d'Avignon  
Cabinet Fortunet & Associés

## Horaires :

9h15 / 12h45 – 14h/17h30  
Soit 7 heures de formation

## Lieu :

Siège d'Eurojuris  
45 Quai des Grands Augustins  
75006 PARIS

## Spécialités / compétences :

Droit bancaire et boursier  
Droit commercial, des affaires et de la concurrence  
Droit du crédit et de la consommation

## Public visé – Pré-requis

Avocats, juristes, huissiers, experts-comptables, notaires  
Nos formations sont ouvertes à tous les professionnels du droit en exercice

## Renseignements :

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX

EUROJURIS FRANCE  
45 Quai des Grands Augustins  
75006 PARIS  
Tél : 01 46 33 07 19  
Fax : 01 46 33 98 23  
formation@eurojuris.fr

## Prise en charge :

Eurojuris France est certifié Qualiopi.  
Cette formation peut donc être prise en charge par les organismes financeurs.  
Numéro de déclaration d'existence d'EUROJURIS France : 11 75 375 0575

Validité du programme du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021 – Version 1

## Programme du séminaire

**Objectifs :** cette formation a pour objectif de passer en revue le contrat de franchise sous tous ses aspects.

*Programme pédagogique de la journée :*

### I- Questions générales

#### A- Contrat d'affiliation en franchise

- 1) Eléments essentiels et naturels du contrat de franchise
- 2) Informations précontractuelles

#### B- Contrat d'approvisionnement

#### C- Liens entre Contrat d'affiliation en franchise et contrat d'approvisionnement

### II- Questions particulières

#### A- Evolution du réseau

#### B- Non-concurrence post-contractuelle

#### C- Droits de préférence

#### D- Franchise participative

# Le contrat de franchise

Vendredi 10 septembre 2021  
de 9h15 à 17h30

eurojuris.fr

## Animé par :

### Cyril GRIMALDI

Professeur agrégé à l'Université de Paris XIII

## Avec la participation de :

### Jean-Philippe DANIEL

Responsable de la Commission Droit commercial et droit bancaire  
Avocat au Barreau d'Avignon  
Cabinet Fortunet & Associés

## Horaires :

9h15 / 12h45 – 14h/17h30  
Soit 7 heures de formation

## Lieu :

### Siège d'Eurojuris

45 Quai des Grands Augustins  
75006 PARIS

## Spécialités / compétences :

Droit bancaire et boursier  
Droit commercial, des affaires et de la concurrence  
Droit du crédit et de la consommation

## Public visé – Pré-requis

Avocats, juristes, huissiers, experts-comptables, notaires  
Nos formations sont ouvertes à tous les professionnels du droit en exercice

## Renseignements :

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX

EUROJURIS FRANCE  
45 Quai des Grands Augustins  
75006 PARIS  
Tél : 01 46 33 07 19  
Fax : 01 46 33 98 23  
formation@eurojuris.fr

## Prise en charge :

Eurojuris France est certifié Qualiopi.  
Cette formation peut donc être prise en charge par les organismes financeurs.  
Numéro de déclaration d'existence d'EUROJURIS France : 11 75 375 0575

Validité du programme du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021 – Version 1

## Déroulé horaire de la journée :

- 9h-9h15 : Accueil des participants (café d'accueil)
- 9h15-9h30 : Introduction
- 9h30-11h : Première partie de la formation : Questions générales
- 11h-11h10 : Pause-café
- 11h10-12h45 : Poursuite des questions générales
- 12h45-13h45 : Pause déjeuner (déjeuner inclus)
- 13h45-14h : Echanges avec les participants
- 14h-17h15 : Questions particulières
- 17h15-17h30 : Echanges entre l'intervenant et les participants afin de valider les acquis des participants et de répondre aux questions

## Méthode de formation utilisée :

Toutes nos formations utilisent des méthodes de formation démonstratives, avec des temps d'échanges entre l'intervenant et les participants.

## Référent Handicap :

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez suivre l'une de nos formations ? Vous pouvez contacter Virginie Mereghetti-Fillieux, Référent Handicap, par téléphone au 01 46 33 07 19 ou par mail à formation@eurojuris.fr afin que nous puissions échanger sur des solutions adaptées à votre situation.

## Vous souhaitez suivre cette formation en visioconférence ?

Avec la crise sanitaire, nous proposons le suivi en visioconférence pour toutes nos formations. Nous utilisons comme système de visioconférence Zoom, qui permet au stagiaire de suivre la formation en direct, et de poser les questions qu'il souhaite soit en activant son micro, soit via un système de chat intégré à Zoom.

Il est demandé à tous les participants souhaitant suivre une formation en visioconférence de disposer d'une bonne connexion internet (préférez le filaire au wifi) ainsi que d'une webcam.

## Inscription

- Je souhaite participer au séminaire au tarif Membre en présentiel : 348 € TTC, soit 290€ H.T.
- Je souhaite participer au séminaire au tarif Membre en visioconférence : 348 € TTC, soit 290€ H.T.
- Je souhaite participer au séminaire au tarif Non – Membre : 720€ TTC, soit 600 € H.T.
- Je souhaite participer au séminaire au tarif Non – Membre en visioconférence : 720€ TTC, soit 600 € H.T.
- Je ne peux pas assister au séminaire EUROJURIS mais souhaite en recevoir la documentation (textes, jurisprudences ...) au prix de 50€ HT (60€ TTC) l'unité.

Nom : ..... Prénom : .....

Cabinet - Société: ..... Profession : .....

## Modalités d'inscription / d'annulation :

Merci de renvoyer ce bulletin d'inscription par mail à formation@eurojuris.fr ou par courrier à l'adresse suivante : Eurojuris France – 45 Quai des Grands Augustins – 75006 Paris. Vous pouvez également vous inscrire directement en ligne sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.eurojuris.fr/formations.htm>. Aucune place ne sera réservée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS France, ou à effectuer par virement. Seules les demandes de remboursement confirmées par écrit et reçues jusqu'à 2 jours avant le séminaire pour les membres d'Eurojuris et 7 jours avant pour les non membres d'Eurojuris sont acceptées.